



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le onze avril, à 19h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•Personnes présentes :

MM Martine SOREL Maire, Philippe BOUILLETTE, Jean-Jacques SCHREIBER Adjoints, Céline ASBROUCQ, Guy FOURNIER, Stéphane FRANCON, Brice GRELLIER, Marie-Thérèse HERBINIER, Sylvie LEFRANCOIS, Jean SUZÉ

•Personne excusée :

Jean-Joël GIL

Secrétaire de séance : Madame Céline ASBROUCQ

Vote des quatre taxes

Compte tenu de l'excédent substantiel sur le budget communal 2013, Madame le Maire propose au Conseil de ne pas augmenter les 4 taxes habitation, foncière bâti, non bâti, et cotisation foncière des entreprises.

Décision adoptée à l'unanimité des présents.

Pour mémoire taux maintenus à

- Taxe habitation	14.48
- Taxe foncière bâtie	14.68
- Taxe foncière non bâti	64.16
- Cotisation foncière des entreprises	24.93

Approbation du BP 2014 de la commune

Monsieur Philippe BOUILLETTE, Adjoint au Maire aux finances fait lecture des affectations du Budget Primitif 2014 de la Commune

Fonctionnement

Dépenses	639 108.24 €
Recettes	639 108.24 €

Investissement

Dépenses	164 954.15 €
Recettes	164 954.15 €

Total du Budget 804 062.39 €

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le BP 2014 de la commune avec report de l'excédent antérieur de fonctionnement de 305 427.65 euros au compte 002 Excédent antérieur reporté, et décide d'affecter la somme de 98 394.43 euros au compte 021 Virement de la section de fonctionnement et 65 268.15 euros aux comptes 001 Solde d'exécution d'investissement reporté et 1068 Excédent de fonctionnement.

Approbation du BP 2014 M49 Budget eau

Monsieur Philippe BOUILLETTE, Adjoint au Maire aux finances fait lecture des affectations du Budget Primitif 2014 de la M49

Exploitation

Dépenses	32 915.84 €
Recettes	32 915.84 €

Investissement

Dépenses	27 770.70 €
Recettes	27 770.70 €

Total 60 686.54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le BP de la M49 avec un report de l'excédent antérieur de 24 280.76 euros en exploitation au compte 002 et 23 697.79 euros en investissement au compte 001.

Délibération enfouissement SIERC

Madame le Maire explique que dans le cadre des travaux de mise en sécurité du car scolaire, il est prévu l'enfouissement des lignes EDF et France Télécom devant l'école et la Mairie, et fait lecture de l'avant projet du Syndicat Intercommunal d'Electricité, Réseaux et Communication (SIERC). Le SIERC demande une délibération concernant ce projet. Madame le Maire rappelle que 70% du montant hors taxe des travaux sont pris en charge par le Syndicat et les 30% restants sont à la charge de la commune.

Le Conseil autorise Madame le Maire à finaliser le dossier

Délibération demande de subvention pour le ravalement de la Mairie

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil de déposer des dossiers de demandes de subventions afin de financer le ravalement de la Mairie.

Le Conseil autorise Madame le Maire à faire toutes les demandes de subventions nécessaires au financement du ravalement de la Mairie.

Délibération subvention CCAS

Madame le Maire propose au Conseil d'allouer une subvention Communale de quatre mille euros (4 000 €) au Centre Communal d'Action Social d'Ambleville

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité des présents décide d'accorder la subvention de 4 000 euros au CCAS.

Les crédits correspondants seront inscrits au BP 2014 article 6573.

Délibération modification titulaire au SIAA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à un changement de titulaire qui représentera la commune au SIAA,

Compte tenu du résultat du vote,

Monsieur Guy FOURNIER, Conseiller, domicilié 16 bis Grande Rue Le Vaumion 95710 Ambleville est nommé titulaire en remplacement de Madame Martine SOREL.

Délibération adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30, le prochain Conseil est fixé au 6 juin à 19h30.

Le Maire, Martine SOREL

Ci-dessous les commissions oubliées lors du précédent compte rendu

Commission Travaux

PRESIDENTE	Martine SOREL
RESPONSABLE	Jean-Jacques SCHREIBER
MEMBRES	Marie-Thérèse HERBINIER
	Stéphane FRANCON
	Jean SUZÉ
	Jacques PRUVOST
	Stéphane GOUVERNEUR
	Lionel THOMAS de REVOGE

Correspondant Défense Philippe BOUILLETTE

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

PRESIDENTE	Martine SOREL
VICE PRESIDENT	Philippe BOUILLETTE
MEMBRE	Sylvie LEFRANCOIS
AFFAIRES FAMILIALES	Emeline SAGNA
REPRESENTANTE SENIORS	Christiane DICTUS

Le Secrétariat sera fermé du samedi 19 avril au samedi 26 avril inclus, les vendredis 2 et 9 mai et les samedis 3 et 10 mai